



**Cabinet du Maire**  
Marylène Mettavant  
L. directe : 01.41.19.83.24.

Le 21 mars 2014

Association ADVOCNAR  
BP 10001  
95390 SAINT-PRIX

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu m'adresser le mémorandum de votre association, à l'attention des candidats aux élections municipales, soyez assurés de tout l'intérêt que je porte au problème des nuisances occasionnées par le trafic aérien en Ile-de-France.

La commune de Bois-Colombes est directement impactée par ces nuisances, notamment avec l'exploitation de l'aéroport du Bourget.

J'ai régulièrement attiré l'attention du Préfet de Région sur cette problématique en exprimant l'exaspération des populations soumises à ces nuisances et la réprobation des élus face aux méthodes du lobby aérien.

Malgré des efforts de transparence et de concertation, on se doit malheureusement de constater que le problème du trafic aérien et de sa croissance n'est pas traité dans sa globalité. Les aéroports de Roissy et du Bourget restent une source de nuisances sonores et de pollution pour les habitants des zones urbaines des Hauts-de-Seine.

Il est à noter toutefois en 2011, quelques avancées non négligeables, grâce aux actions combinées des associations et des pouvoirs publics locaux. Ainsi, il est désormais établi que la période « nuit » englobe la tranche horaire 22h00 – 6h00 du matin, soit 8 heures consécutives au lieu des 5 heures (00h00 – 5h00) souhaitées par la DGAC. Nous noterons également l'élimination des avions les plus bruyants sur la période de nuit depuis 2011, puis pour une autre catégorie d'avions depuis octobre 2013.

.../...

Certaines dispositions ont été adoptées, dont celle du relèvement de 300 mètres des trajectoires pour Paris-Orly. Des décisions encourageantes et j'espère que d'autres suivront, notamment celles proposées dans votre memorandum et qui apporteraient de vraies améliorations en termes de santé et de protection de l'environnement.

Vous assurant de tout mon attachement à la qualité de vie de nos concitoyens, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

*Bien cordialement*

Le Maire,  
Vice-Président du Conseil Général  
des Hauts-de-Seine



*[Signature]*  
Yves REVILLON